

# Fassin, Didier & Fassin, Éric (dir.). – *De la question sociale à la question raciale*

□ 1 W. E. B. Du Bois, « To the Nations of the World », in D. LEVERING LEWIS(ed.), *W. E. B. Du Bois : A (...)*

1 Par une formule d'une perspicacité insoupçonnée, le sociologue africain américain, W. E. B. Du Bois avait osé soutenir que le problème du xx<sup>e</sup> siècle est le problème de la ligne de couleur (« The problem of the 20<sup>th</sup> century is the problem of the color line »)<sup>1</sup>, alors que le siècle en question n'était vieux que de cinq années environ.

2 L'affirmation de Du Bois, on s'en doute, était particulièrement inspirée par son analyse de la société américaine. Alors que ce pays avait à peine rompu avec sa pratique esclavagiste et son expansion coloniale – très peu souvent rappelée – vers des territoires appartenant jadis aux populations hispaniques pour affronter le problème de la gestion de sa diversité ethnique et raciale, la France, quant à elle, qui avait aussi mis un terme à sa politique esclavagiste un demi-siècle plus tôt, mais avait conservé ses possessions coloniales, ne s'était pas posé la question de la « ligne de couleur », persuadée que le *credo* de l'universalisme suffirait à dissoudre toutes les différences raciales et ethniques entre membres de la société française.

3 Il faudra attendre un siècle pour que la fameuse affirmation de Du Bois pénètre le corps social français. Et c'est de cette affirmation que ce livre co-dirigé par Didier Fassin et Éric Fassin veut se faire l'écho. Les deux auteurs énoncent d'emblée que « la manière dont le problème de la “ligne de couleur”, qui n'était jusqu'alors guère posée dans la société française, ne pouvait être éludée plus longtemps » (p. 5). Pour avoir posé la question de la prise en compte de la question raciale en France, le projet de ces chercheurs est en soi salutaire, dans une société où la force de l'idéologie d'État anti-raciste a toujours empêché le déploiement du langage de la race au point de gommer les nombreuses discriminations sur la base de la race, et d'exposer la nation au risque de son délitement, telles qu'en attestent les violences urbaines récurrentes. L'idée-force qui structure leur ouvrage tient à la thèse que la question raciale est aussi une question sociale et *vice versa*.

4 Dans la partie introductive qu'ils co-signent, les coordonnateurs du volume rappellent les origines épistémologiques du discrédit du discours scientifique sur la race. Les savants et anthropologues se sont ingéniés à montrer que la race ne possède aucun fondement scientifique, pour ce faisant disqualifier le racisme, soulignent-ils. Il convient juste d'ajouter, à ce sujet, que l'attitude scientifique n'est pas étrangère à la dépendance de la recherche – française en particulier – vis-à-vis de l'institution politique, laquelle, répétons-le, a banni la race de son vocabulaire au nom d'un idéal républicain universaliste.

5 Se refusant de camper sur la certitude scientifique que la race n'existe pas, Didier Fassin et Éric Fassin proposent une approche plus judicieuse et constructive, qui consiste à voir ce que les « agents sociaux individuellement ou collectivement font de la notion de race et des logiques du racisme » (p. 8). L'intérêt de cette proposition est de contourner l'aporie de l'existence scientifique de la race pour plutôt saisir le mode de production social de la race et par conséquent du racisme. Par leur proposition, les auteurs extraient de la notion de race toute dimension biologique pour plutôt la saisir comme une production sociale.

6 Dans le chapitre conclusif de ce volume écrit également à deux mains, les coordonnateurs ouvrent une réflexion critique sur la question de la race et du racisme en France contemporaine. Pour ce faire, ils s'appuient au départ sur le travail de Nancy Fraser qui avait, déjà au milieu des années 1990, postulé une certaine mutation dans les processus de revendication qui font rage dans les

sociétés contemporaines. Celle-ci avait ainsi observé le glissement sémantique même de la notion de justice en tant qu'idéal qui a fini par enfermer à la fois un objectif de reconnaissance et un de redistribution. Poussant jusqu'au bout cette analyse, les deux directeurs de ce volume mettent en exergue une certaine articulation entre les deux en soutenant que reconnaissance et redistribution ne s'opposent pas en réalité : la reconnaissance préfigure souvent la redistribution cependant que cette dernière est une forme de reconnaissance à la vérité.

7Faisant de la France leur lieu d'observation privilégiée, les auteurs montrent la différence que cette société manifeste comparativement aux États-Unis quant au sens même de la demande de reconnaissance. Selon eux, alors qu'aux États-Unis, la reconnaissance tend plutôt à arborer la forme d'une revendication multiculturaliste, c'est-à-dire de quête d'une égale reconnaissance des identités méprisées ou des cultures dominées, en France, il est plutôt question d'une reconnaissance des discriminations. Quoique valable, il me semble, cependant, que cette interprétation des mouvements revendicatifs pour la reconnaissance qui sourdent aujourd'hui de la société française reste partielle. Elle fait l'économie de la dynamique de nombreuses organisations noires en particulier – qui n'ont certainement pas la même visibilité que le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) – et même d'une certaine dimension de l'agenda d'une organisation génératrice du CRAN, tel que le Capdiv, sans en mentionner d'autres. La représentation de la diversité culturelle et raciale de la société française dans ses diverses instances qui était le point de revendication nodale de cette dernière organisation suggère explicitement l'idée d'une France qui ne serait plus à réduire à son identité autoproclamée de société d'essence blanche et judéo-chrétienne pour devenir une entité sociale qui assume son hétérogénéité et fasse de la place aux différents héritages culturels et aux trajectoires collectives qui la constituent. Si une telle revendication identitaire ne semble pas aussi explicite à quelques observateurs, un regard critique sur les discours et les agendas d'une organisation comme Devoir de mémoire, qui insiste sur le besoin d'intégration de l'histoire des populations françaises d'ascendance non européenne, montre bien la similitude que l'on pourrait dégager entre les objectifs de la demande de reconnaissance des populations racialisées en France et ceux des groupes racialisés aux États-Unis. On n'ignore pas, par exemple, que dans ce dernier pays, le mouvement des droits civiques comptait, parmi ses revendications, l'introduction d'un programme d'enseignement sur l'histoire et la culture des Noirs qui a donné aujourd'hui les *black studies* – devenues *African American studies* – dans la plupart des universités.

8Outre les deux articles cosignés par ses directeurs, cette collection réunit une dizaine de contributions qui s'attellent, chacune, à une analyse en profondeur de la question de la race et de la discrimination raciale dans le contexte français. Ainsi, en plus de la critique de la notion de race, de racisme et de discrimination, le livre offre des études de cas très spécifiques qui s'efforcent de rendre raison des mécanismes d'opération de la discrimination dans des espaces socio-professionnels tels que la police et la justice, l'école ou dans des univers sociaux comme celui de la classe ouvrière, le monde de l'entreprise.

9Ce volume constituera certainement une référence incontournable dans la littérature émergente sur les *race studies* en version française.

[Haut de page](#)

## Notes

<sup>1</sup> W. E. B. Du Bois, « To the Nations of the World », in D. LEVERING LEWIS(ed.), *W. E. B. Du Bois : A Reader*, New York, Henri Holt, 1995, p. 639.